



Communiqué

Date: 31.08.2021

Finances publiques: redressement rapide après les déficits élevés dus au COVID-19

En 2020 et 2021, la pandémie de COVID-19 a causé le plus fort repli économique depuis des décennies et laissé des traces profondes dans les finances publiques. Si la Confédération est le principal échelon de l'État fédéral à enregistrer des déficits records, les finances des cantons et des communes sont également dans le rouge. Le taux d'endettement reste certes faible en comparaison internationale, mais la dette brute des administrations publiques s'accroît considérablement. Grâce à la reprise économique qui se dessine, les comptes devraient de nouveau être excédentaires en 2022.

S'élevant à 1,3 % du produit intérieur brut (PIB), l'excédent enregistré par les administrations publiques en 2019 constitue le meilleur résultat depuis 2008. Si les cantons et les assurances sociales ont aussi profité d'excédents, c'est la Confédération qui affiche le solde positif le plus important (0,8 %).

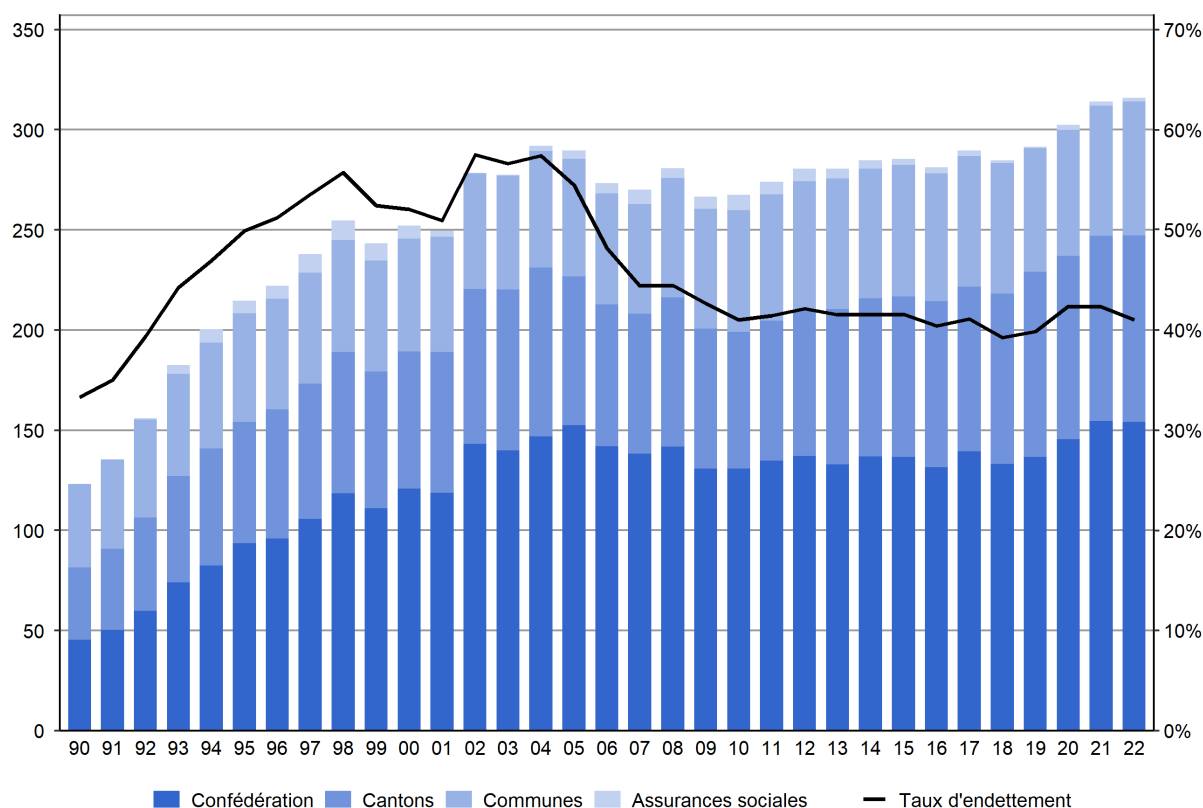
Les deux années suivantes (2020 et 2021), les finances publiques sont profondément affectées par la pandémie de COVID-19 et les mesures destinées à en atténuer les conséquences économiques. En 2020, la nette hausse des dépenses que la plupart des sous-secteurs ont dû assumer et les importantes pertes fiscales enregistrées par la Confédération ont fait croître le déficit de l'État à 2,8 % du PIB. Les mesures budgétaires ont coûté quelque 17 milliards de francs, ce montant étant principalement à la charge de la Confédération, mais aussi à celle des cantons.

En raison de la persistance de la pandémie, la Confédération et les cantons ont encore pris pour 2021 des mesures d'envergure pour atténuer les conséquences économiques de la crise, notamment les mesures pour les cas de rigueur. Ces mesures devraient de nouveau coûter 17 milliards de francs à l'ensemble du secteur des administrations publiques. Eu égard à la baisse simultanée des recettes fiscales des cantons et des communes, la charge grevant les finances publiques demeure très élevée. Il est ainsi probable que le déficit cumulé des administrations publiques atteindra 2,2 % du PIB.

Grâce à la reprise économique qui se poursuit, les finances publiques devraient retrouver leur niveau normal en **2022**. La Confédération, les cantons et les assurances sociales devraient de nouveau enregistrer des résultats positifs, et l'ensemble du secteur des administrations publiques, présenter un excédent de 0,6 %.

Les déficits étant élevés, il faut s'attendre à ce que tous les sous-secteurs voient leur dette se creuser en 2020 et 2021. Mesuré à l'aune de la quote-part des capitaux de tiers, le **taux d'endettement** devrait s'établir à 42,3 % du PIB en 2021, puis reculer à 41 % l'année suivante. Le taux d'endettement au sens de Maastricht devrait quant à lui augmenter à 28,1 %. Il reculera aussi légèrement en 2022 pour atteindre 27,3 %.

Évolution de la dette: capitaux de tiers de 1990 à 2022, en milliards de francs, pour tous les sous-secteurs (échelle de gauche) et, en % du PIB, pour l'ensemble du secteur des administrations publiques (échelle de droite)



Risques: les plus grosses incertitudes pesant sur les finances publiques tiennent à l'évolution de la pandémie. Si la Suisse ou ses principaux partenaires commerciaux étaient touchés par d'autres vagues de contaminations nécessitant des mesures incisives, les finances publiques pourraient de nouveau se dégrader. À l'inverse, les déficits pourraient s'amenuiser si la pandémie évoluait favorablement et permettait de lever plus tôt que prévu les mesures de protection et l'important dispositif d'aides économiques.

La Statistique financière de l'Administration fédérale des finances (AFF) publie aujourd'hui les résultats définitifs concernant 2019 ainsi que des projections et estimations pour les six années suivantes sur les finances des administrations publiques (Confédération, cantons, communes et assurances sociales publiques).

Renseignements:

Philipp Rohr, responsable de la communication de l'AFF ;n° tél. +41 58 465 16 06, philipp.rohr@efv.admin.ch

Communiqué

Sous www.dff.admin.ch, le présent communiqué est complété par les documents suivants:

- Rapport succinct sur la statistique financière
- Données détaillées de la Statistique financière
- FAQ